

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Identification de la substance et du fabricant **SECTION 1.**

> KDF® 85 Media Produit:

1192 (KDF 85),1186 (KDF 85C) Numéro de stock :

KDF Fluid Treatment, Inc. Fabricant:

1500 KDF Drive

Three Rivers, MI 49093 É.-U.

Téléphone: +1(269) 273-3300 Télécopieur: +1(269) 273-4400

24-Services d'urgence 24 heures : CHEMTREC

Appels locaux en Amérique du Nord : +1-800-424-9300

Appels internationaux: +1-703-527-3887 (appel à frais virées accepté)

Personne-ressource locale, (le cas échéant) :

SECTION 2. Identification des dangers

Classification:

Le système de classification est fondé sur le Système général harmonisé (SGH) de classification et d'étiquetage des produits chimiques.

Éléments d'étiquetage des mentions d'avertissement du SGH



Provoque une irritation oculaire grave Peut irriter les voies respiratoires

Prévention:

Éviter d'inhaler la poussière

Utiliser uniquement le produit à l'extérieur ou dans un endroit bien ventilé

Se laver soigneusement les mains après manipulation

Porter des gants de protections/des vêtements protecteurs/une protection oculaire/une protection faciale

EN CAS D'INHALATION: Transporter la victime à l'air frais et la positionner dans une position confortable pour bien respirer Communiquer avec un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin si vous ressentez un malaise

EN CAS DE CONTACT OCULAIRE : Rincer délicatement à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles cornéennes s'il y en a et qu'il est facile de le faire. Poursuivre avec le rinçage

Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin

Elimination:

Éliminer le contenu ou le contenant en conformité à la réglementation internationale/national/locale.

SECTION 3. Composition/information sur les ingrédients

Ingrédient Numéro de la CE Numéro de CAS % Cuivre 83-87 231-159-6 7440-50-8 Zinc 13-17 236-671-3 7440-66-6

SECTION 4. Premiers soins

INHALATION: Transporter à l'air frais. Allonger le patient. Recouvrir d'une couverture.

Donner entre 200 et 300 ml d'eau à boire. NE PAS provoquer de vomissements. INGESTION: Pour une exposition cutanée, enlever les vêtements contaminés et laver la peau à l'eau CONTACT AVEC LA PEAU: et au savon.

CONTACT AVEC LES YEUX: En cas d'irritation, rincer abondamment les yeux et la peau à l'eau douce pendant 15 minutes.

REMARQUES D'ORDRE MÉDICAL : Si les symptômes indésirables persistent, consulter immédiatement un médecin.

SECTION 5. MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

Agents extincteurs:

CO₂, extincteur de classe A-B-C ou pulvérisation d'eau. Mesures spéciales de lutte contre les

incendies: Matières non inflammables. Utiliser les procédures appropriées pour les matières environnantes.

Équipement de protection individuelle : Utiliser un appareil respiratoire autonome

SECTION 6. Mesures à prendre le cas de déversements accidentels

Précautions individuelles : La matière déversée peut produire des poussières dangereuses si manipulée

incorrectement. Porter un équipement de protection individuelle appropriée :

combinaisons, gants et protection oculaire.

Méthodes de nettoyage : Confiner les déversements et aspirer ou nettoyer avec des outils conventionnels et

essayer de minimiser le dépoussiérage/l'époussetage. Déposer la matière dans un contenant convenant au recyclage ou à l'élimination en conformité à la réglementation

nationale et locale de gestion des déchets.

Méthode d'élimination : Déposer la matière dans un contenant convenant au recyclage ou à l'élimination en

conformité à la réglementation fédérale, étatique, et/ou locale.

SECTION 7. Manutention et stockage

Manutention: Utiliser le produit uniquement dans un endroit bien ventilé et empêcher la création de poussières. Si les

concentrations dépassent les limites d'exposition en milieu de travail, utiliser une protection respiratoire appropriée.

Stockage: Entreposer dans un endroit frais, sec et bien ventilé. Tenir à l'écart des aliments et des boissons, y compris

ceux des animaux.

Maintenir les couvercles du contenant fermés hermétiquement.

SECTION 8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

Normes en matière d'exposition

professionnelle :

TWA sur 8 heures

 Poudre de cuivre sous forme de poussière et brouillard OSHA PEL: 1 mg/m³ et ACGIH TLV: 1 mg/m³

2. Poudre de zinc sous forme de poussière

OSHA PEL: 10 mg/m³ TWA 8 heures et ACGIH-TVL: 10 mg/m³ TWA

Aucune

8 heures

Contrôles d'exposition professionnelle : Tout l'équipement de protection individuelle, y compris les appareils respiratoires

utilisés pour contrôler l'exposition aux substances dangereuses, doit/doivent être sélectionné(s) pour satisfaire aux exigences nationales de la réglementation en matière

d'équipements de protection individuelle.

Aération : Pour maintenir les concentrations sous les limites d'exposition de la OSHA américaine et

de l'UE, utiliser la ventilation générale par dilution.

Protection individuelle

Protection des voies respiratoires : Appareil respiratoire ou masque antipoussière avec filtre de particules de type cartouche

conforme à la NIOSH américaine. Veuillez consulter les dispositifs de protection respiratoire approuvés par la NIOSH indiqués à l'article 42 CFR 84 et la norme

européenne appropriée.

Protection des mains : À utiliser si le contact le cutané est probable et la peau, sensible.

11/2/

Protection des yeux : Lunettes de sécurité ou étanches.

Protection de la peau : Gilet à manche longue si le contact cutanée est probable et la peau, sensible

Protection environnementale : Ne pas déverser le produit dans un drain ou un cours d'eau.

SECTION 9. Propriétés physiques et chimiques

Apparence :	Couleur violacé à jaune Cuivre	Odeur : Zinc
Point d'ébullition :	2567 °C	1665 °C
Point de fusion :	1083 °C	419 °C
Densité relative :	8,94	7,14
Tension de vapeur :	S.O.	S.O.
Densité de vapeur :	S.O.	S.O.
Taux d'évaporation :	S.O.	S.O.
Solubilité dans l'eau :	insoluble	insoluble
Volatilité par volume, % :	0	0
Poids moléculaire :	63.54	65.37

SECTION 10. Stabilité et réactivité

Stable X Instable____

Conditions et matières à éviter :

• Températures de plus de 100 °C en présence d'humidité dans l'air.

Produits de décomposition dangereux : Si chauffé au-delà du point de fusion des éléments, il y aura émanation de vapeurs

de métaux.

Polymérisation dangereuse : Aucune

16 avril 2014 (révision 4)

KDF 85 Media

Fiche de données de sécurité pour l'UE - Page 2 de 3

SECTION 11. Données toxicologiques

Signes, symptômes et effets d'une surexposition :

Yeux: Rougeurs, larmoiement, démangeaisons, sensation de brûlures et conjonctivite

Ingestion : Irritation et sensation de brûlures à la bouche et à la gorge, nausée, douleurs abdominales avec

possibilité de diarrhée

Inhalation: Irritation des muqueuses, toux, respiration sifflante, essoufflement Une exposition prolongée peut

entraîner un goût métallique.

Effets aigus sur la santé :

Ce produit n'apparaît pas sur les listes du programme NTP et du CIRC et n'est pas réglementé comme

carcinogène par la OSHA américaine.

SECTION 12. Données écologiques

Aucunes établies

SECTION 13. Données sur l'élimination

EMBALLAGE : Élimination conforme aux procédures en vigueur pour l'élimination du produit.

PRODUIT : Élimination des matières en excès et contaminées (y compris la sciure) dans un site d'enfouissement

approuvé ou en conformité aux autres dispositions nationales ou régionales.

SECTION 14. Information relative au transport

DOT américain; N'est pas une matière dangereuse à transporter.

Réglementation du DOT américain :

Classe de danger : Aucune

Transport terrestre ADR/RID (transfrontalier):

Classe de danger : Aucune Transport maritime : Code IMDG : Classe de danger : Aucune Polluant marin : Non

SECTION 15. Information sur la règlementation

Section 313 des produits à signaler de la EPA EPCRA américaine - (renferme du cuivre)

Quantité à signaler en vertu de l'EPA américaine : 5 000 lb (2 270 kg)

État de l'inventaire TSCA (40 CFR 710) Tous les composants de la formule sont énumérés à l'inventaire de la TSCA.

Proposition 65 de l'État de la Californie : Ce produit ne renferme aucun produit chimique reconnu par l'État de la Californie pour causer le cancer, des anomalies congénitales ou d'autres anomalies du système reproducteur.

SECTION 16. Autres informations

Tenir hors de la portée des enfants. Lire et respecter toutes les directives sur l'étiquette. Ces informations sont fondées sur nos connaissances actuelles. Cela ne représente pas toutefois une garantie pour des caractéristiques spécifiques au produit. Il incombe à l'utilisateur de s'assurer que ces renseignements sont adéquats et complets pour ses propres besoins.